

## Violence familiale pendant la pandémie COVID-19 : Déclaration commune

Le 25 avril 2020

La ministre de la Culture, du Multiculturalisme et de la Condition féminine, Leela Sharon Aheer, la ministre des Services sociaux et communautaires, Rajan Sawhney, la ministre des Services à l'enfance, Rebecca Schulz, et la ministre des Personnes âgées et du Logement, Josephine Pon, ont publié la déclaration commune suivante sur le soutien continu aux personnes victimes de violence domestique et familiale pendant la pandémie COVID-19 :

« Chaque Albertain - quel que soit son âge, son sexe ou son orientation sexuelle - mérite de se sentir en sécurité. Bien que nous encourageons ceux qui le peuvent à rester à la maison pour aider à prévenir la propagation de COVID-19, nous reconnaissons que la maison n'est peut-être pas l'endroit le plus sûr pour tout le monde. Nous vous écoutons et nous voulons que vous sachiez que vous êtes soutenus et que des ressources sont disponibles pour vous aider à rester en sécurité. »

*Leela Sharon Aheer, ministre de la Culture, du Multiculturalisme et de la Condition féminine*

« Sachez que, si vous ou si un de vos proches êtes victimes de violence familiale, des aides et des espaces sûrs sont disponibles. Vous n'êtes pas seul. Si vous êtes confronté à la violence ou si vous connaissez quelqu'un qui l'est, je vous encourage à demander de l'aide. Nous devons nous soutenir les uns les autres pour assurer la sécurité de nos communautés. »

*Rajan Sawhney, ministre des Services sociaux et communautaires*

« En cette période de stress sans précédent pour les familles, les enfants et les jeunes à risque doivent savoir qu'une aide est disponible. Si vous, ou des enfants que vous connaissez êtes victimes de négligence, de maltraitance ou d'exploitation sexuelle, appelez la ligne d'assistance téléphonique pour enfants maltraités. L'aide est disponible jour et nuit, sept jours sur sept, dans plusieurs langues. Nous devons veiller les uns sur les autres, maintenant plus que jamais. »

### Multimédia

[Visionnez le message vidéo des ministres](#) (en anglais)

### Demandes des médias

#### Danielle Murray

780-217-5765

Attachée de presse,  
ministère de la Culture, du  
Multiculturalisme et de la  
Condition féminine

#### Diane Carter

780-427-8256

Attachée de presse, ministère  
des Services sociaux et  
communautaires

#### Lauren Armstrong

780-203-2527

Attachée de presse en chef,  
ministères des Services à  
l'enfance

#### Natalie Tomczak

587-596-8187

Attachée de presse, ministère  
des Personnes âgées et du  
Logement

*Rebecca Schulz, ministre des Services à l'enfance*

« La propagation de la COVID-19 suscite une inquiétude accrue quant à l'augmentation potentielle de la maltraitance des personnes âgées. Nous définissons la maltraitance des personnes âgées comme toute action ou inaction envers soi-même ou envers les autres qui met en danger la santé ou le bien-être d'une personne âgée. Les formes de maltraitance des personnes âgées comprennent la maltraitance financière, émotionnelle, physique, sexuelle, les médicaments et la négligence. Nous savons que les taux de tous les types de maltraitance, y compris la maltraitance des personnes âgées, augmentent considérablement lors de crises et de catastrophes. Si vous soupçonnez qu'une personne âgée que vous connaissez est victime de maltraitance, veuillez prendre action. »

*Josephine Pon, ministre des Personnes âgées et du Logement*

## Ressources

- En cas d'urgence, toujours appeler le 911.
- Ligne provinciale pour la violence sexuelle (Alberta's One Line for Sexual Violence)
  - 1-866-402-8000 (sans frais, 9 h à 21 h, disponible en plus de 170 langues)
  - Clavardage en ligne: [aasas.ca](https://aasas.ca)
- Ligne d'information sur la violence familiale
  - 310-1818 (jour et nuit, 7 jours sur 7, disponible dans plus de 170 langues)
  - Clavardage en ligne: [alberta.ca/SafetyChat](https://alberta.ca/SafetyChat) (8 h à 20 h, disponible en anglais)
- Ligne d'assistance téléphonique provinciale sur les mauvais traitements
  - 1-855-4HELPAB (43-5722) (sans frais, 7 h 30 à 20 h, du lundi au vendredi, disponible en plus de 170 langues)
- Ligne d'urgence pour signaler la maltraitance d'enfants
  - 1-800-387-KIDS (5437) (sans frais, jour et nuit, 7 jours sur 7)
- Ligne d'assistance téléphonique en santé mentale
  - 1-877-303-2642 (sans frais, jour et nuit, 7 jours sur 7)
- Maltraitance envers les personnes âgées
  - [alberta.ca/get-help-elder-abuse.aspx](https://alberta.ca/get-help-elder-abuse.aspx) (disponible en français)
- Alberta 211
- Appelez ou envoyez un SMS au 211 pour obtenir d'autres aides communautaires et gouvernementales dans toute la province, en plusieurs langues.